

LA REGION CONDAMNE LES CULTURES D'OGM EN PLEIN CHAMP EN BRETAGNE

(Rennes, le 5 juillet). Le Conseil régional condamne l'autorisation accordée par le gouvernement, de mise en culture de trois parcelles de culture d'OGM en plein champ en Bretagne.

Le Conseil régional réaffirme son désaccord sur cette autorisation de mise en culture d'OGM sur son territoire, conformément au vote d'octobre 2004, qui refusait les cultures de plein champ mais soutenait la recherche publique en milieu confiné.

Malgré les promesses faites avant les élections présidentielles, le gouvernement choisit de développer une culture très hasardeuse pour les territoires, les producteurs conventionnels et la biodiversité. De plus, la commercialisation du maïs génétiquement modifié, cultivé aujourd'hui en Bretagne, est interdite dans plusieurs pays européens, en Allemagne notamment.

Cette annonce est grave, elle repose la question des OGM en Bretagne et remet en cause le travail nécessaire de réorientation de notre agriculture. La Région demande qu'un véritable débat soit ouvert. La collectivité régionale est prête à prendre toute sa place sur un sujet qui bien au-delà des questions agricoles concerne l'ensemble des bretons.

Pour sa part, le Conseil régional continue son travail au sein du réseau européen des Régions libres d'OGM pour mieux structurer une filière non OGM, notamment à travers l'organisation d'une Conférence de l'alimentation animale sans OGM à Bruxelles sous le patronage du Comité des régions.

Contacts presse

Jean-Christophe BOYER tél 02.99.27.13.56 - portable 06.80.85.92.59 - jean-christophe.boyer@region-bretagne.fr
Odile BRULEY tél 02.99.27.13.55 - portable 06.76.87.49.57 - o.bruley@region-bretagne.fr
Rose-Marie LOUIS tél 02.99.27.97.76 - rm.louis@region-bretagne.fr